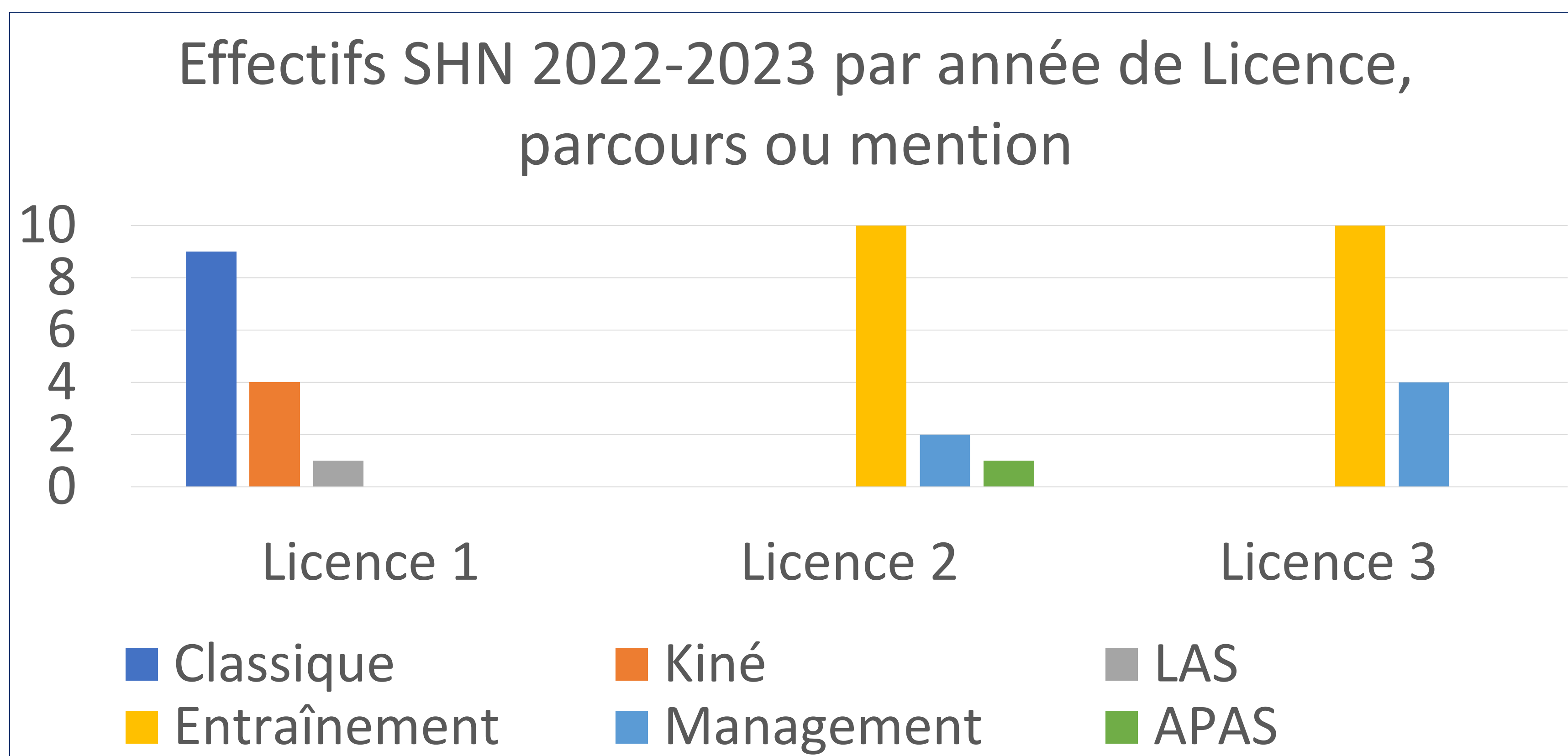


SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU ET ETUDIANTS EN STAPS

M. Le Menn, N. Debois ; INSEP ; marie.lemenn@insep.fr



Cadre commun :

L1 et L2 : 8h-9h30 et 14h-15h30

L3 : 8h-10h et 14h-16h

Plusieurs sessions de contrôles continus et terminaux



Outils institutionnels d'aide à la formation :

- SportEEF (plateforme FOAD)
- Blackboard Collaborate (visioconférence)

« Ce module peut être réalisé entièrement à distance (synchrone ou asynchrone) » (Enquête réalisée à la fin du 1^{er} semestre 22-23)

- L1 (8,1 répondants en moyenne) : Tous enseignements confondus, 62,4% pas d'accord. Pour 2 enseignements sur 10, une majorité est d'accord.
- L2 (6,6 répondants en moyenne) : Tous enseignements confondus, 51,2% pas d'accord. Pour 4 enseignements sur 9, une majorité est d'accord.

Aménagements proposés et décidés selon les profils et planifications sportives (en collaboration avec les accompagnatrices de projet de performance et les responsables de pôles sportifs)

Activités Physiques Sportives et Artistiques (convention UPEC/INSEP) :

- Réduction du nombre d'Activités Physiques Sportives et Artistiques programmées dans la maquette universitaire (3 au lieu de 5 par semestre)
- Note : 100% théorie (connaissance de l'APSA, analyse de l'activité du pratiquant/intervenant)

Statuts et régimes :

- Etalant·e (1 année de Licence en 2 années univ.) : 5 SHN en L1 (dont kiné/LAS), 2 en L2 et 2 en L3
- Redoublant·e-anticipateur·trice : suivre certains cours l'année n+1 si peu de matières à valider
- Dérogatoire : dispense de présence en cours + pas de contrôles continus 2 en L1 et L2, 3 en L3

Tutorat, organisation personnelle :

Suivi réalisé par un·e volontaire en service civique selon disponibilités des SHN

